

Rapport annuel

2014



Rapport annuel 2014



TABLE
DES
MATIÈRES

1
INTRODUCTION
p. 6

2
LES
ÉLECTIONS
p. 8

3
LA PROFESSION
EN CHIFFRES
p. 10

4
L'ORDRE DES
ARCHITECTES,
L'INSTITUTION
p. 12

5
QUELQUES
ÉVÉNEMENTS
p. 40

6
LE BILAN
FINANCIER
p. 46

7
LES
CONTACTS
p. 52



1

INTRODUCTION

Edito

6 ans... ça fait 6 années que le Cfg-OA fonctionne et délibère séparément du Conseil national.

En 6 ans, de nombreux projets ont vu le jour et beaucoup ont trouvé leur aboutissement en 2014. Ils sont largement détaillés dans ce rapport.

Je n'en citerai que quelques-uns : l'amélioration de la plate-forme ArchiOnWeb, la mise en ligne du module ArchiLex, la promotion et la sensibilisation de l'architecture au travers de salons, brochures, événements ou encore via le site Internet, la mise en commun de recommandations sur les marchés publics de services d'architecture avec l'Union des Villes et des Communes, etc.

Sur le plan régional aussi, le Cfg-OA (par le biais de la Chambre wallonne) a planché sur de nombreux dossiers. Mais s'il ne fallait en retenir qu'un seul, ce serait sans nul doute le projet de décret du CoDT, tant il y a matière à amélioration dans ce monstre législatif qu'est devenu le CWATUPE actuel. Et même si tout ne sera sans doute pas parfait avec le CoDT, la voix des architectes a été entendue et les avancées sont nombreuses.

La Chambre bruxelloise s'est également montrée active en participant à la mise en place de nouveaux formulaires de demande de permis d'urbanisme et en travaillant sur le projet visant à l'introduction d'un permis de bâtir en ligne, en interpellant le pouvoir politique notamment sur les nouvelles exigences PEB ou sur les difficultés liées à la délivrance des avis par le SIAMU, etc.

L'Ordre continue évidemment d'attacher une importance toute particulière à l'une de ses missions légales qui consiste à « veiller à l'application des règles de déontologie ». Sur ce plan-là aussi, des avancées ont été faites en 2014.

Ainsi, à titre d'exemple, l'Ordre a obtenu gain de cause auprès de la Cour de Cassation qui a décidé que les Conseils de l'Ordre pouvaient se servir de la liste des visas dans le cadre d'un contrôle d'activités. Ensuite, il y a eu l'affaire Thomas & Piron qui a ébranlé le monde des architectes. En fin de compte, la société clé-sur-porte a été condamnée : un architecte ne vaut pas 0 euro, et il est mensonger et trompeur de le laisser croire.

Toute cette dynamique nouvelle initiée dès 2008 devait-elle trouver son apogée avec les élections ordinaires de la fin de l'année ? Certainement pas ! Les nouveaux mandataires se sont présentés. Et ils ont été précisément élus pour contribuer à la poursuite du dynamisme de la politique de l'Ordre.

En ma qualité de Président f.f. du Cfg-OA, j'y veillerai tout particulièrement. De nombreux défis sont encore à relever et vous pouvez être persuadés de ma détermination à faire aboutir de nombreux projets et ce, dans l'intérêt général et dans celui de la profession.



Olivier Dupuis,
Président f.f. du Cfg-OA



2

LES ÉLECTIONS

En 2014, on a beaucoup voté !

2014, une **année d'élections politiques** (aux niveaux fédéral et régional) : ce fut l'occasion pour le Cfg-OA de rédiger un mémorandum abordant 8 thématiques bien spécifiques pour lesquelles ont été formulées des propositions concrètes pouvant être aisément mises en œuvre.

Les sujets soulevés dans le mémorandum « Les 8 essentielles » témoignent d'une volonté d'interpeller les responsables politiques pour qu'ils initient les réformes législatives et réglementaires qui rencontrent les préoccupations et les intérêts des architectes et des maîtres d'ouvrage (qu'ils soient privés ou publics).

Grâce à une politique de sensibilisation menée durant la campagne électorale mais également durant les négociations visant à la constitution de nouvelles majorités ainsi qu'auprès des actuels gouvernements, le Cfg-OA est convaincu qu'il sera tenu compte de ses propositions dont la pertinence a déjà été saluée par plusieurs acteurs concernés.

2014, une **année d'élections ordinales** : en octobre, les architectes ont voté à l'issue d'une campagne d'informations menée par le Cfg-OA tout au long du processus électoral. La campagne renseignait de manière claire et précise sur ledit processus.

La démocratie au sein de l'Ordre a pu pleinement s'exprimer et on peut se réjouir de l'absence de tout recours à l'encontre des résultats des élections.

Et il ne fait pas de doute que les équipes nouvellement constituées au sein des différents organes de l'Ordre vont s'inscrire dans la continuité de la politique dynamique menée au cours de la défunte législature.

Le contenu de ce rapport permet de prendre pleinement conscience de l'importance du travail réalisé par les mandataires et le personnel du Cfg-OA au cours de l'année 2014.

Il ne pourra échapper au lecteur qu'une attention toute particulière a été portée à la **promotion de la profession d'architecte et à la sensibilisation du public sur le rôle de l'architecte et sur l'importance de son intervention** : édition d'une nouvelle brochure (au format ludique) à l'intention des maîtres d'ouvrage, participation active à plusieurs salons, partenariat à l'événement « Week-end maisons et architectes », publicité pour la liste des architectes et l'outil de calcul des prestations. Sans oublier la mise en ligne d'un nouveau site Internet (www.ordredesarchitectes.be), convivial, intuitif, interactif avec des rubriques spécifiques pour les architectes et d'autres dédiées aux maîtres d'ouvrage.

2014 a été une année riche... comme le sera très certainement celle de 2015 !

Bonne lecture.
Frédéric Lapôte,
Secrétaire général du Cfg-OA.

3

LA PROFESSION EN CHIFFRES

Au 17 décembre 2014, le Cfg-OA comptait 6073 membres inscrits : 5431 architectes et 642 stagiaires.

Représentation féminine et masculine

	Hommes	Femmes	Total
Architectes	3894	1537	5431
Stagiaires	301	341	642

Répartition statutaire

	Hommes	Femmes	Total
Architectes Collaborateurs	121	140	261
Architectes	3773	1397	5170
Architectes Stagiaires	301	341	642

Répartition territoriale

	Hommes	Femmes	Total
Brabant wallon Bruxelles-Capitale	1776	823	2599
Hainaut	804	322	1126
Liège	1012	451	1463
Luxembourg	228	94	322
Namur	375	188	563



4

L'ORDRE DES ARCHITECTES, L'INSTITUTION

1. ORDRE DES ARCHITECTES

Conseil national (CNOA)

1.1. Composition (situation au 31/12/2014)

MANDATAIRES ÉLUS - EFFECTIFS

Jean-Marc LUYPAERT	Président (NL) Délégué de la Flandre occidentale
Jean THIRY	Président suppléant (FR) Délégué de Luxembourg
Vincent DEHON	Secrétaire (FR) Délégué du BCBW
Jean-Michel AUTENNE	Délégué du Hainaut
Martine LABEYE	Déléguée de Liège
Michel DE KEYSER	Délégué de Namur
Dirk MATTHEEUWS	Délégué de la Flandre orientale
Lieve JOOSTEN	Déléguée d'Anvers
Peter KETSMAN	Délégué du Limbourg
Marnik DEHAEN	Secrétaire Adjoint Délégué du Brabant flamand

MANDATAIRES NOMMÉS PAR LE ROI

Nathalie HUYGENS	Fonctionnaire fédéral (FR) Trésorière ad interim du Cfg-OA
André DE HERDE jusqu'en mai Nicolas VAN OOST à partir de juin	Enseignement universitaire libre (FR)
Abdelkader BOUTEMADJA	Enseignement officiel subventionné (FR)
Michel PROCES jusqu'en mai Francis METZGER à partir de juin	Enseignement libre subventionné (FR)
Stéphan SANDERS	Fonctionnaire communal-provincial (FR)
Firmin MEES	Enseignement universitaire officiel (NL)
Johan RUTGEERTS	Enseignement libre subventionné (NL)
Evy VAN BEURDEN	Fonctionnaire fédéral – Trésorière (NL)
Tuur CEUPPENS	Fonctionnaire communal et provincial (NL)
Koen VAN DE VREKEN	Enseignement de la communauté (NL)

MANDATAIRES ÉLUS - SUPPLÉANTS

Sylvie OLIVIER suppléante de Vincent DEHON (jusqu'en août 2014)	Bruxelles-Capitale & Brabant wallon
Marie-Madeleine MENNENS suppléante de Vincent DEHON (à partir d'août 2014)	Bruxelles-Capitale & Brabant wallon
Jean-Pierre HERNALSTEENS suppléant de Jean-Michel AUTENNE	Hainaut
Luc HERZE suppléant de Martine LABEYE	Liège
Marie-Eve LEJUSTE suppléante de Michel DE KEYSER	Namur
Etienne BURNON suppléant de Jean THIRY	Luxembourg
Christophe VAN OYEN suppléant de Jean-Marc LUYPAERT	Flandre occidentale
Sara VAN ROMPAEY suppléante de Dirk MATTHEUWS	Flandre orientale
Annick DEBOES suppléante de Peter KETSCHAN	Limbourg
Pieter GOFFIN suppléant de Lieve JOOSTEN	Anvers
Luc BRASSEUR suppléant de Marnik DEHAEN	Brabant flamand

ASSESEURS

André TULCINSKY

1.2. Nombre de réunions

Le Conseil national a tenu 12 réunions en 2014.

1.3. Principales matières traitées

Le Conseil national a organisé **les élections ordinaires triennales** du 16 octobre 2014 en vue du renouvellement partiel des Conseils de l'Ordre.

En vertu de l'article 36 de la loi du 26/06/1963, le Conseil national a élu en date du 12/12/2014 un Président, un Président suppléant, un Secrétaire, un Secrétaire-adjoint ainsi qu'un Vice-Président pour chacune des sections linguistiques.

Les nouveaux mandats ont pris cours le 01/01/2015 (voir résultats des élections à la page 33).

Le Conseil national a été saisi de problématiques liées aux mandats de ses mandataires et assesseurs juridiques.

Lors de chacune de ses séances, le Conseil national s'est penché sur **les affaires déontologiques, les affaires juridiques et les demandes d'avis qui lui étaient soumises** :

- suivi d'appels (décision du Conseil national de désigner ou non un avocat pour suivre l'appel interjeté par l'architecte, désignation d'avocats afin de les charger de se constituer partie civile dans la défense des intérêts de l'Ordre dans le cadre d'exercices illégaux, etc.)
- suivi des prononcés des deux Conseils d'appel
- examen d'arrêts d'autres instances (notamment Cour constitutionnelle)
- réponses à des demandes d'avis
- etc.

En **matière réglementaire**, le Conseil national

- a approuvé la modification de l'article 86 du Règlement d'ordre intérieur (exonérations et facilités de paiement)
- a approuvé la modification de l'article 26 du Règlement d'ordre intérieur (assesseurs juridiques et assesseurs juridiques suppléants)
- a approuvé la modification de l'article 77 du Règlement d'ordre intérieur (recours)
- a examiné la proposition de modification du Règlement d'ordre intérieur (fonctionnement du Conseil national)
- a adopté le principe de l'obligation de formation permanente et a proposé un texte réglant les modalités et la mise en œuvre de cette nouvelle obligation
- a publié au Moniteur belge la date des élections triennales pour renouvellement partiel des Conseils de l'Ordre

En **matière de finances**, le Conseil national

- a entendu le rapport de son réviseur d'entreprises sur son résultat 2013 (rapport qu'il a approuvé)
- a approuvé en séance du 24/01/2014 les budgets des 2 sections linguistiques ainsi que le budget du Conseil national pour l'année 2014
- a approuvé en séance du 19/12/2014 les budgets des 2 sections linguistiques ainsi que le budget du Conseil national pour l'année 2015
- a lancé l'appel à cotisation 2014 suite à l'approbation du budget (2014) par la Ministre Laruelle : le montant des cotisations n'a ni été augmenté, ni indexé ; seulement les dénominations des catégories ont été modifiées
- s'est prononcé sur les demandes d'exonération de la cotisation qui lui ont été soumises par les Conseils de l'Ordre
- a indexé les jetons de présences
- a lancé une procédure négociée sans publicité en vue de la désignation d'un réviseur d'entreprises pour les années 2015-2016
- etc.

Le Conseil national s'est régulièrement penché sur des questions liées à la **gestion du personnel et à son fonctionnement ou à celui de ses Conseils** (modalités de tenue des réunions, archivages, entretien des bâtiments, déménagements de certains Conseils, etc.)

Le Conseil national a mis en place des **groupes de travail** :

- conflits d'intérêts entre architecte indépendant et architecte fonctionnaire
- insertion de règles propres aux activités d'agent immobilier dans le Règlement de déontologie

La Belgique étant membre du CAE (Conseil des Architectes d'Europe), le Conseil national a débattu de questions liées à ses activités dans le domaine de **ses relations internationales** :

- liste des représentants dans les groupes de travail du CAE
- nomination de Martine LABEYE comme responsable de la Commission des relations internationales
- établissement d'une liste de missions et fonctionnement de la Commission des relations internationales
- maintien de la participation de l'Ordre à l'ENACA (European Network of Architects' Competent Authorities)
- maintien de l'affiliation de l'Ordre à l'EFAP (European Forum for Architectural Policies)
- etc.

Le Conseil national est régulièrement saisi de **demandes d'inscription sur le registre des prestataires de services** (ressortissants européens), dans le cadre de l'application de la Directive européenne « Qualifications » 2005/36/CE. En 2014, le Conseil national a été amené à se prononcer sur 60 dossiers.

Le Conseil national reçoit régulièrement des **demandes d'avis sur les demandes d'autorisation d'exercice de la profession en Belgique par des ressortissants non-européens**, formulées par les Services Fédéraux des Affaires Scientifiques, Techniques et Culturelles.

En 2014, le Conseil national a été saisi de 8 dossiers (2 marocains, 1 sud-africain, 1 bolivien, 1 serbe, 1 mexicain, 1 iranien et 1 russe), dossiers à propos desquels le Conseil national a émis un avis positif.

Outre les rubriques fréquentes ou récurrentes reprises ci-dessus, le Conseil national a été amené à examiner **des questions très diverses**, comme par exemple (liste non exhaustive) :

- publication du module « calcul des prestations » sur le site du Cfg-OA
- Batibouw 2015
- action en cessation : affaire « Thomas & Piron »
- stage éventuel pour architectes ressortissants européens

- assurance (assurance obligatoire pour tous les partenaires de l'acte de construire, clarté des informations, RC professionnelle/RC dirigeants, etc.)
- Maître Architecte/Bouwmeester
- collaboration entre la Banque-Carrefour des Entreprises et l'Ordre concernant les bases de données
- port du titre d'architecte
- surveillance électronique des présences sur chantiers mobiles ou temporaires de plus de 800.000€
- mise en place d'une instance d'enregistrement compétente dans le cadre des nouvelles procédures pour la publication des diplômes d'architecture dans l'annexe V 7.1. de la Directive européenne *Professional Qualifications Directive*
- etc.

1.4. Affaire Thomas & Piron

Honoraires d'architecte : 0 euro...

Une procédure judiciaire nécessaire pour dénoncer une publicité mensongère et trompeuse

L'Ordre a pris l'initiative d'une procédure judiciaire à l'encontre d'une société de clef sur porte qui avait fait paraître à l'occasion du salon BATIBOUW 2014 une annonce publicitaire proposant la gratuité des honoraires de l'architecte aux clients qui acceptaient de construire avec cette société.

Après avoir été rejetée en première instance, l'action judiciaire introduite par l'Ordre et soutenue par certains architectes a été déclarée fondée par la Cour d'Appel de Bruxelles qui, dans un arrêt du 12 septembre 2014, a décidé que :

- la société « Thomas & Piron » a induit le consommateur en erreur lorsqu'il annonce que ce dernier bénéficiera d'un architecte présenté comme « indépendant » ;
- la société « Thomas & Piron » a posé un acte constituant une pratique commerciale trompeuse en laissant croire au consommateur qu'il peut obtenir l'intervention d'un architecte pour un projet de construction d'une maison individuelle de la phase de la conception à celle de l'exécution des travaux sans bourse délier.

Un avis correctif a dû être diffusé par la société condamnée. Cette dernière a également été contrainte d'écrire à tous les clients avec lesquels elle avait contracté sur base de la publicité litigieuse.

Un architecte ne vaut pas 0 euro : la publicité critiquée était inacceptable. L'Ordre se félicite d'avoir contribué à rendre à l'architecte honneur et dignité.

2. ORDRE DES ARCHITECTES

Conseil francophone & germanophone (Cfg-OA)

2.1. Composition (situation au 31/12/2014)

MANDATAIRES ÉLUS - EFFECTIFS

Jean THIRY	Président Délégué du Luxembourg
Vincent DEHON	Secrétaire Délégué du BCBW
Ariane HECHT	Présidente du BCBW
Joël RENAUD	Président du Hainaut
Christian SATIN	Président de Liège
Olivier DUPUIS	Président du Luxembourg
Nathalie NITELET	Présidente de Namur
Jean-Michel AUTENNE	Délégué du Hainaut
Martine LABEYE	Déléguée de Liège
Michel DE KEYSER	Délégué de Namur

MANDATAIRES NOMMÉS PAR LE ROI

Nathalie HUYGENS	Vice-Présidente Trésorière ad interim du Cfg-OA Fonctionnaire fédéral
Abdelkader BOUTEMADJA	Enseignement officiel subventionné
Michel PROCES jusqu'en mai Francis METZGER à partir de juin	Enseignement libre subventionné
André DE HERDE jusqu'en mai Nicolas VAN OOST à partir de juin	Enseignement universitaire libre
Stéphan SANDERS	Fonctionnaire communal-provincial

MANDATAIRES ÉLUS - SUPPLÉANTS

Etienne BURNON	Délégué suppléant du Luxembourg
Jean-Pierre HERNALSTEENS	Délégué suppléant du Hainaut
Luc HERZE	Délégué suppléant de Liège
Marie-Eve LEJUSTE	Déléguée suppléante de Namur
Marie-Madeleine MENNENS	Déléguée suppléante du BCBW

COMITÉ DE DIRECTION

Jean THIRY	Président
Nathalie HUYGENS	Vice-Présidente Trésorière ad interim
Vincent DEHON	Secrétaire
Martine LABEYE	Conseillère
Jean-Michel AUTENNE	Conseiller
Frédéric LAPÔTRE	Secrétaire général

2.2. Nombre de réunions

Le Cfg-OA a tenu 7 réunions en 2014.

2.3. Principales matières traitées

- **Suivi des groupes de travail et approbation des conclusions :**
« Architectes indépendants et architectes fonctionnaires : conflits d'intérêts », « Marchés Publics », « Procédures disciplinaires », « Agents immobiliers », etc.
- Suivi des **travaux des Commissions :**
Chambre bruxelloise et Chambre wallonne des Architectes
- **Dossiers juridiques :**
Problématique du gros œuvre fermé, demandes de visa introduites par des fonctionnaires des services techniques provinciaux pour des biens appartenant à d'autres pouvoirs locaux ; procédure judiciaire à l'encontre de la SA « Thomas & Piron », surveillance électronique sur chantier, interruption de mission, succession de mission (et transmission des plans informatiques), procédure d'arbitrage, utilisation des visas dans le cadre de poursuites disciplinaires, assurance obligatoire pour tous les acteurs de la construction, protection du titre « d'expert immobilier », accès au registre national, proposition de modification du ROI du CNOA concernant les assesseurs juridiques, etc.
- **Stage :**
Propositions de modifications de la recommandation du 21/04/1989 relative au stage, adaptation de nouveaux modèles de contrats de stage, liste des maîtres de stage, rémunération du stage à l'étranger, réforme du stage, etc.
- **Finances :**
Procédure d'exonération des cotisations, réflexions sur les catégories de cotisations, approbation du budget Cfg-OA 2015, etc.
- **Informatique :**
Mise en ligne d'un nouveau site Internet, amélioration de la plate-forme

ArchiOnWeb, développement d'un module jurisprudentiel (Archilex), etc.

- **Communication :**
Mémorandum « Les 8 essentielles pour les architectes et les citoyens », manifestation « Week-end maisons et architectes », Journée de la rénovation, foires et salons, campagne pour les élections, Archinews du Cfg-OA, etc.
- **Divers :**
Banque-Carrefour des Entreprises, problématique des courtiers et coachs en travaux, modification du ROI du CNOA, Assurances « dirigeants » et « RC professionnelle » pour les mandataires et personnel de l'Ordre, participation à la revue « Le Forum de l'immobilier », prestation de serment des stagiaires, etc.

2.4. Mémorandum élections

À l'occasion des élections législatives (fédérales et régionales) de 2014, le Cfg-OA a établi un mémorandum « Les 8 essentielles pour les architectes et les citoyens ».

Les 8 thématiques abordées par le Cfg-OA dans ce mémorandum sont :

- cerner le monopole légal de l'architecte
- un meilleur accès à la justice
- une meilleure protection du titre d'architecte
- les marchés publics : la bonne pratique
- PEB passif 2015-2017
- permis d'urbanisme : la procédure et avis incendie
- chèques-formations accessibles à tous
- permis d'urbanisme en ligne : la simplification administrative

Les différents niveaux de pouvoirs sont concernés par les sujets mis en avant par le Cfg-OA qui a formulé des propositions concrètes et précises.

Les responsables politiques ont été interpellés régulièrement (et continuent à l'être) en vue de la mise en œuvre des propositions de l'Ordre.

2.5. Les groupes de travail (GT)

GT MARCHÉS PUBLICS

Mise en place d'un cahier des charges commun avec l'Union des Villes et des Communes de Wallonie.

Le Conseil de l'Ordre de Bruxelles-Capitale et du Brabant wallon ainsi que celui de la province de Luxembourg ont mis en place des actions visant à informer les pouvoirs communaux.

GT STAGE

Harmonisation des procédures entre les différents Conseils.

GT ARCHITECTE INDÉPENDANT/FONCTIONNAIRE

Réflexions internes au Cfg-OA destinées à formuler des propositions concrètes des modifications réglementaires et législatives à porter au CNOA.

2.6. Les Commissions

LA CHAMBRE WALLONNE DES ARCHITECTES

Depuis plusieurs années, la Chambre wallonne (conformément à sa mission) a traité les sujets d'actualité relatifs aux réglementations et aux pratiques qui relèvent de l'urbanisme ainsi que de celles qui sont propres au secteur de la construction, particulièrement lorsqu'elles concernent l'architecture et les architectes en Région wallonne.

Principales matières abordées en 2014 :

- la gestion de l'eau en Wallonie : la Région wallonne étudie une réglementation pour toutes les nouvelles constructions, à l'instar de ce qui se fait en Région flamande
- le « passif » en Wallonie (NZEB)
- la formation permanente pour les architectes : nécessité, utilité... dispensée par... agrégation par... ?
- les marchés de services de la SWL
- les Chambres professionnelles dans le cadre de la Réforme de l'Ordre
- la rédaction d'un mémorandum destiné aux « Politiques » en vue des élections régionales
- le CoDT : analyses et actions

En 2014, une grande partie du temps de travail de la Chambre wallonne a été consacré à l'analyse du projet du CoDT. La Chambre wallonne a ensuite fait plusieurs propositions aux autorités en mettant en œuvre des plans d'action et des interventions à divers niveaux.

Les architectes des cinq provinces wallonnes ont été conviés à des réunions pour les informer et pour recueillir leurs avis et leurs suggestions.

Principales actions de la Chambre wallonne et du Cfg-OA :

- un courrier a été envoyé à tous les Ministres en fonction concernés par la profession pour solliciter une entrevue
- une rencontre a eu lieu entre des mandataires de l'Ordre et le Ministre Carlo di Antonio

- le Cfg-OA a décidé en mai-juin 2014 d'organiser pour les architectes des séances d'information ayant trait à la mise en application du CoDT.
- Maître Pâques, chargé par l'Ordre, d'analyser le CoDT a accepté d'animer les ateliers qui devaient se tenir de septembre à décembre 2014.
Ces ateliers ont dû être annulés suite à la décision du nouveau Gouvernement de la Région wallonne de reporter la mise en application du CoDT et de faire une profonde refonte de celui-ci, voire même de rédiger un nouveau texte.
Toutefois, durant de nombreux mois, d'abord lors de la 1ère mouture du CoDT (version du Ministre Henry) et ensuite lors de la 2^e mouture (version du Ministre Di Antonio, version toujours en cours d'élaboration en 2015), la Chambre wallonne a questionné la Région wallonne.
Ces interventions de la Chambre wallonne ne se sont pas limitées à un questionnement, mais l'action principale a porté sur des propositions concernant certains points qui ont été ciblés comme étant primordiaux :
 - la liste des travaux avec permis et avec la contribution d'un architecte
 - la valeur indicative des schémas et des guides
 - le périmètre U
 - la composition des dossiers de demandes de permis
 - l'accusé de réception
 - la réunion de projet
 - les modalités de délivrance du permis, le cas de dépassement des délais et du refus tacite
 - les recours et la composition de la Commission
 - etc.

Pour être entendu, il est nécessaire d'assurer une meilleure communication et une présence effective. Cette présence se doit d'être « permanente » auprès des autorités, notamment envers le Ministre Di Antonio et son Cabinet.

Le Cfg-OA a désigné Veronica Cremasco (Ir-Arch et ancienne Députée) en tant que consultante extérieure. Elle participe aux nombreuses réunions mises en place par le Ministre Di Antonio pour revoir le texte du CoDT (ou autre dénomination qui lui sera conférée) ainsi que les arrêtés d'application.

Elle siège en la qualité de déléguée chargée de présenter les idées et les propositions du Cfg-OA au sein de cette Commission qui réunit, sous la houlette d'un(e) représentant(e) du Ministre, les différents acteurs du secteur de la construction, de l'immobilier ainsi que les représentants des administrations concernées.

Grâce aux travaux et aux interventions faites, plusieurs propositions de l'Ordre sont prises en compte. Il s'agit d'une avancée considérable, tant sur le fond que sur la représentativité de l'Ordre des Architectes auprès des autorités.

Il est à rappeler que c'est une des missions reprises dans le texte qui régit l'Ordre des Architectes depuis de sa création en 1963 (Faire auprès des autorités toutes les suggestions, etc.).

9 réunions en 2014.

LA CHAMBRE BRUXELLOISE

Il convient de rappeler que l'article 38 4° de la loi du 26 juin 1963 créant un Ordre des Architectes stipule que l'Ordre a pour mission « de faire aux autorités publiques toute suggestion au sujet de mesures législatives ou réglementaires relatives à la profession et de donner son avis sur toutes questions relatives à l'exercice de celle-ci ».

Pour répondre à cette mission qui lui a été confiée par le législateur, l'Ordre a créé une Commission permanente, la Chambre bruxelloise laquelle est chargée de traiter tous les sujets liés à l'exercice de la profession d'architecte en Région de Bruxelles-Capitale.

Au cours de l'année 2014, la Chambre bruxelloise, composée d'architectes francophones et flamands, a notamment abordé les problématiques suivantes :

- la PEB : analyse de toutes les difficultés liées aux nouvelles exigences de performance énergétique mises en place par le gouvernement bruxellois et contacts divers avec le cabinet Huytebroeck
- permis d'urbanisme : sensibilisation des pouvoirs politiques sur la longueur des procédures et sur le retard particulièrement important dans la communication des avis du SIAMU
- permis d'urbanisme : collaboration avec le cabinet du Ministre Madrane pour l'établissement de nouveaux formulaires de demande de permis d'urbanisme
- COBAT : propositions d'améliorations, etc.
- marchés publics : sensibilisation des pouvoirs adjudicateurs bruxellois à une bonne pratique des marchés publics
- permis en ligne : collaboration avec le Centre d'Informatique de la Région bruxelloise (CIRB) pour le développement d'un webservice
- etc.

Pour l'année 2015, la Chambre bruxelloise a la volonté de multiplier les contacts avec les pouvoirs publics et politiques et ce, afin notamment de porter la parole des architectes dans la réforme des textes législatifs (RRU, COBAT, etc.) qui s'annonce.

9 réunions en 2014.

3. CONSEILS DE L'ORDRE

3.1. Composition (situation au 31/12/2014)

- Conseil de l'Ordre de Bruxelles-Capitale et du Brabant wallon

MANDATAIRES ÉLUS - EFFECTIFS

Ariane HECHT	Présidente
Jean-Pierre VIENNE	Vice-Président
Michel PROCES	Secrétaire Délégué à la Chambre bruxelloise
Isidore ZIELONKA <i>jusqu'au 08/05/2014</i>	Délégué à la Chambre bruxelloise Délégué suppléant au CNOA et Cfg-OA
Sylvie OLIVIER <i>à partir de fin août</i>	
Marie-Madeleine MENNENS	Responsable de la Commission de stage <i>à partir de fin août : Déléguée suppléante au CNOA et Cfg-OA</i>
Vincent DEHON	Délégué au CNOA et Cfg-OA Responsable la Chambre bruxelloise
Philémon WACHTELAER	

MANDATAIRES ÉLUS - SUPPLÉANTS

Sylvie OLIVIER	1 ^{re} suppléante jusqu'à la fin août
André DE HERDE	2 ^e suppléant jusqu'à la fin août 1 ^{er} suppléant à partir de la fin août Délégué à la Chambre wallonne
Jasmine KASTALDI	3 ^e suppléante jusqu'à la fin août 2 ^e suppléante à partir de la fin août
Claudine MENESSION	4 ^e suppléante jusqu'à la fin août 3 ^e suppléante à partir de la fin août

ASSESEURS

Jean-Philippe BRODSKY	Effectif
Marc EEKCHAUTE	Suppléant
Anne BOUCQUEY	Suppléante

- Conseil de l'Ordre de la province de Hainaut

MANDATAIRES ÉLUS - EFFECTIFS

Joël RENAUD	Président
Bernard DE VREE	Vice-Président
Michel BOGNANNO	Secrétaire
Jean-Michel AUTENNE	Délégué au CNOA et Cfg-OA
Jean-Pierre HERNALSTEENS	Délégué suppléant au CNOA et Cfg-OA
Albane NYS	
Georges POLLET	

MANDATAIRES ÉLUS - SUPPLÉANTS

Xavier BERTO	1 ^{er} suppléant
Benoist COLIN	2 ^e suppléant
Dany DEPELSENAIRE	3 ^e suppléant Délégué à la Chambre wallonne
Christian DELUSINNE	4 ^e suppléant
Pascal DASPREMONT	5 ^e suppléant Responsable de la Commission de stage
Vincent HONOREZ	7 ^e suppléant

ASSESEURS

Jacques GEURTS	Effectif
Louis DERMINE	Suppléant
Pierre HUET	Suppléant

- Conseil de l'Ordre de la province de Liège

MANDATAIRES ÉLUS - EFFECTIFS

Christian SATIN	Président Responsable Chambre wallonne
Martine LABEYE	Vice-Présidente Déléguée au CNOA et Cfg-OA
Catherine GUILLAUME	Secrétaire
Philippe HERMANS	
Karl SIMON	
Véronique DE VOS	Responsable de la Commission de stage
Bruno GAVA	

MANDATAIRES ÉLUS - SUPPLÉANTS

Jean-Claude LAMISSE	1 ^{er} suppléant
Karl KLINKENBERG	2 ^e suppléant
Didier GOFFAUX	3 ^e suppléant
Jean-Luc HUMBLET	4 ^e suppléant
Luc HERZE	5 ^e suppléant Délégué suppléant au CNOA et Cfg-OA
Pierre SAUVEUR	6 ^e suppléant
Jean-Paul JAMIN	7 ^e suppléant

ASSESEURS

Thierry PAPART	Effectif
Jean-François HENROTTE	Suppléant
Pierre OLIJFF	Suppléant

- Conseil de l'Ordre de la province de Luxembourg

MANDATAIRES ÉLUS - EFFECTIFS

Olivier DUPUIS	Président
Michel LEPÈRE	Vice-Président
Sophie DUQUET	Secrétaire
Jean THIRY	Délégué au CNOA et Cfg-OA
Etienne BURNON	Délégué suppléant au CNOA et Cfg-OA
José SPOIDENNE	Responsable de la Commission de stage
Philippe JOURDAN	

MANDATAIRES ÉLUS - SUPPLÉANTS

Alain FLOCK	1 ^{er} suppléant
Robert LOUPPE	2 ^e suppléant
Sébastien THEATE	3 ^e suppléant
Jean-Marie HOGGE	4 ^e suppléant
Marc MEIERS	5 ^e suppléant Délégué à la Chambre wallonne

ASSESEURS

Philippe de REMONT	Effectif
Thierry MORTIER	Suppléant
Pierre NEYENS	Suppléant

- Conseil de l'Ordre de la province de Namur

MANDATAIRES ÉLUS - EFFECTIFS

Nathalie NITELET	Présidente
Maurice LEBRUN	Vice-Président
Antoine LEROUGE	Secrétaire
Michel DE KEYSER	Délégué au CNOA et Cfg-OA
Marie-Eve LEJUSTE	Déléguée suppléante au CNOA et Cfg-OA Déléguée à la Chambre wallonne
Catherine LEYMARIE	
Rémi MOULIGNEAU	

MANDATAIRES ÉLUS - SUPPLÉANTS

Marc POLL	1 ^{er} suppléant Responsable de la Commission de stage
Olivier DECUYPERE	2 ^e suppléant
Sébastien MOUFFE	3 ^e suppléant
Michel BRASSEUR	4 ^e suppléant
Thomas BERTRAND	5 ^e suppléant
Laurent DERNONCOURT	6 ^e suppléant

ASSESEURS

Philippe Aoust	Effectif
Jean-Pierre VAN LAETHEM	Suppléant
Jean-Luc NAVARRE	Suppléant

3.2. Activités des Conseils de l'Ordre : tableau des données chiffrées

	Conseils de l'Ordre					Total
	Bruxelles-Capitale & Brabant wallon	Province de Hainaut	Province de Liège	Province de Luxembourg	Province de Namur	
RÉUNIONS BUREAU	23	15	36	11	19	104
Nombre de plaintes déposées	81	81	111	10	36	319
Nombre de dossiers instruits d'office	140	29	30	12	168	379
Nombre de dossiers classés sans suite par le Bureau	41	8	68	17	inappro- prié	134
Nombre d'admonesta- tions adressées par le Bureau	2	2	0	3	12	19
Nombre de dossiers renvoyés devant le Conseil disciplinaire	53	5	9	6	23	96
RÉUNIONS CONSEIL	24	10	11	11	12	68
Fixations d'hono- raires/conciliations	11	7	5	3	3	29
Avis à la demande des tribunaux	0	1	4	0	0	5

Conseils de l'Ordre

	Bruxelles-Capitale & Brabant wallon	Province de Hainaut	Province de Liège	Province de Luxembourg	Province de Namur	Total
RÉUNIONS CONSEIL DISCIPLINAIRE	11	5	10	7	18	51
Nombre de dossiers classés sans suite par le Conseil disciplinaire	5	1	9	1	6	22
Nombre d'admonesta- tions adressées par le Conseil disciplinaire	0	0	5	0	0	5
Nombre d'avertissements	5	2	6	4	9	26
Nombre de censures	0	0	1	0	2	3
Nombre de réprimandes	10	0	8	1	8	27
Nombre de suspensions	9	2	6	2	2	21
Nombre de radiations	3	0	1	1	0	5
RÉUNIONS COMMISSIONS DE STAGE	16	13	11	11	11	62
Nombre de contrôles de stage	533	185	290	50	73	1131

3.3. Mouvements Tableaux

LISTE DES STAGIAIRES

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	total
1 ^{res} (nouvelles) inscriptions	34	22	18	29	12	15	2	13	39	46	49	30	309
Reprises du stage	15	10	5	10	4	7	2	7	5	2	5	8	80
Transferts vers autre Conseil	2	3	3	4	1	4	0	0	2	2	1	0	22
Transferts en provenance d'un autre Conseil	1	6	2	4	0	5	0	7	2	1	1	1	30
Interruptions du stage (omission)	6	8	5	8	4	6	1	12	13	12	8	12	95
Certificats de fin de stage	51	25	22	26	15	17	1	22	24	23	30	34	290

TABLEAU PERSONNES PHYSIQUES

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	total
1 ^{res} inscriptions (après stage)	25	28	24	22	8	22	2	14	12	17	21	20	215
Réinscriptions	5	5	6	6	7	6	0	4	3	2	8	3	55
Omissions	44	19	9	14	18	23	6	14	14	10	11	25	207
Transferts vers un autre Conseil	2	7	3	5	6	1	0	2	4	3	3	2	38
Transferts en provenance d'un autre Conseil	7	7	4	6	4	10	0	6	5	5	9	6	69

TABLEAU DES PERSONNES MORALES

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	total
1 ^{res} inscriptions	7	10	8	10	9	7	3	6	7	6	7	7	87
Réinscriptions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Omissions	1	0	1	2	3	4	0	1	2	2	2	2	20
Transferts vers un autre Conseil	0	0	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	3
Transferts en provenance d'un autre Conseil	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	1	3

4. CONSEIL D'APPEL

4.1. Composition (situation au 31/12/2014)

MEMBRES MAGISTRATS – EFFECTIFS

Cécile DUMORTIER	Président à la Cour d'appel de Liège
Evelyne DEHANT	Conseiller à la Cour d'appel de Liège
Stéphane GOUX	Magistrat honoraire à la Cour d'appel de Liège

MEMBRES ARCHITECTES – EFFECTIFS

Jean-Michel AUTENNE	Province de Hainaut
Rémi MOULIGNEAU	Province de Namur
Karl SIMON	Province de Liège

MEMBRES MAGISTRATS – SUPPLÉANTS

Raoul de FRANQUEN	Président à la Cour d'appel de Liège
Jean-Pierre AERTS	Président à la Cour d'appel de Liège
Alain MANKA	Conseiller à la Cour d'appel de Liège

MEMBRES ARCHITECTES – SUPPLÉANTS

Michel BOGNANNO	Province de Hainaut
Maurice LEBRUN	Province de Namur
Philippe HERMANS	Province de Liège

MEMBRES ARCHITECTES REMPLAÇANT EN CAS D'INCOMPATIBILITÉ

Philémon WACHTELAER	Province du Brabant wallon et Bruxelles-Capitale
Michel PROCES	Province du Brabant wallon et Bruxelles-Capitale

GREFFIERS

Joëlle THIRIFAYS	Greffier-chef de service à la Cour d'appel de Liège
France MARTIN	Greffier à la Cour d'appel de Liège

MESSAGER AUDIENCIER

Georges DIGNEFFE	Huissier à la Cour d'appel de Liège
------------------	-------------------------------------

4.2. Rapport d'activités

En 2014, le Conseil d'appel a rendu 12 décisions :

- suspensions : 3 (1 mois, 10 mois et 45 jours)
- réprimandes : 3
- radiation : 1
- inscription au Tableau en qualité de fonctionnaire : 2 décisions
- stage : 1 décision

5. RÉSULTATS DES ÉLECTIONS ORDINALES DU 16 OCTOBRE 2014

5.1. Conseil de l'Ordre de Bruxelles-Capitale et du Brabant wallon

Proclamation faite le 16 octobre 2014

Nombre de votes valides : 1154

Les candidats élus entrent en fonction dès le 1^{er} janvier 2015

284,72 voix obtenues > Membre effectif	Marie-Madeleine MENNENS Siège d'activité : Anderlecht Statut professionnel : indépendant
215 voix obtenues > Membre effectif	Christian BAYET Siège d'activité : Waterloo Statut professionnel : indépendant
191,87 voix obtenues > Membre effectif	Fabrizio TROBBIANI Siège d'activité : Bruxelles Statut professionnel : indépendant
137,79 voix obtenues > Membre effectif	Marc DE BONHOME Siège d'activité : Grez-Doiceau Statut professionnel : indépendant
136,99 voix obtenues > Membre suppléant	Luigi BELLELLO Siège d'activité : Uccle Statut professionnel : indépendant
125,89 voix obtenues > Membre suppléant	Alain DESMYTTER Siège d'activité : Schaerbeek Statut professionnel : indépendant
61,75 voix obtenues > Membre suppléant	Brice DEJONG Siège d'activité : Louvain-la-Neuve Statut professionnel : indépendant

5.2. Conseil de l'Ordre de Hainaut

Proclamation faite le 16 octobre 2014

Nombre de votes valides : 854

Les candidats élus entrent en fonction dès le 1^{er} janvier 2015

169,49 voix obtenues > Membre effectif	Jean-Pierre NAVEZ Siège d'activité : Ath Statut professionnel : indépendant
143,626 voix obtenues > Membre effectif	Joël RENAUD Siège d'activité : Mons Statut professionnel : indépendant
89,671 voix obtenues > Membre effectif	Xavier BERTO Siège d'activité : Charleroi Statut professionnel : fonctionnaire
88,779 voix obtenues > Membre effectif	Jean-Marc SCHEIRS Siège d'activité : Manage Statut professionnel : indépendant
74,695 voix obtenues > Membre suppléant	Frédéric CHAUDAT Siège d'activité : Tournai Statut professionnel : indépendant
58,564 voix obtenues > Membre suppléant	Stefania BAIO Siège d'activité : La Louvière Statut professionnel : appointé
57,745 voix obtenues > Membre suppléant	Joseph DEMUYSERE Siège d'activité : Comines Statut professionnel : indépendant
56,786 voix obtenues > non élu	Michele CLORA Siège d'activité : La Louvière Statut professionnel : indépendant
45,576 voix obtenues > non élue	Mélanie MORAZZINI Siège d'activité : Dour Statut professionnel : indépendant
44,817 voix obtenues > non élue	Maiïté CENTOLA Siège d'activité : Boussu Statut professionnel : indépendant
24,25 voix obtenues > non élu	Ahmet ÖZCAN KANDEMIR Siège d'activité : Ghlin Statut professionnel : indépendant

5.3. Conseil de l'Ordre de Liège

Proclamation faite le 16 octobre 2014

Nombre de votes valides : 867

Les candidats élus entrent en fonction dès le 1^{er} janvier 2015

182,65 voix obtenues > Membre effectif	Catherine GUILLAUME Siège d'activité : Liège Statut professionnel : indépendant
173,52 voix obtenues > Membre effectif	Jean-Yves JEHOULET Siège d'activité : Liège Statut professionnel : indépendant
154,97 voix obtenues > Membre effectif	Karl SIMON Siège d'activité : Wonck Statut professionnel : indépendant
118,44 voix obtenues > Membre effectif	Daniel LESAGE Siège d'activité : Liège Statut professionnel : indépendant
98,95 voix obtenues > Membre suppléant	Philippe HERMANS Siège d'activité : Neupré Statut professionnel : indépendant
72,92 voix obtenues > Membre suppléant	Patrick VAN HOYE Siège d'activité : Chaudfontaine Statut professionnel : indépendant
66,54 voix obtenues > Membre suppléant	Jacqueline WEELLEN Siège d'activité : Blegny Statut professionnel : indépendant

5.4. Conseil de l'Ordre de Luxembourg

Proclamation faite le 16 octobre 2014

Nombre de votes valides : 247

Les candidats élus entrent en fonction dès le 1^{er} janvier 2015

66,17 voix obtenues > Membre effectif	Géraldine HAUSSE Siège d'activité : Aubange Statut professionnel : indépendant
41,63 voix obtenues > Membre effectif	Michel LEPERE Siège d'activité : Herbeumont Statut professionnel : indépendant
35,8 voix obtenues > Membre effectif	Genenviève MIGEAL Siège d'activité : Daverdisse Statut professionnel : indépendant
34 voix obtenues > Membre effectif	Jean-Philippe VAN EYSDEN Siège d'activité : Virton Statut professionnel : indépendant
29,25 voix obtenues > Membre suppléant	Pierre-Yves VERMEULEN Siège d'activité : Arlon Statut professionnel : fonctionnaire
21,28 voix obtenues > Membre suppléant	Laurent ALBERT Siège d'activité : Ochamps Statut professionnel : indépendant
18,87 voix obtenues > Membre suppléant	Joël SYNE Siège d'activité : Gouvy Statut professionnel : indépendant

5.5. Conseil de l'Ordre de Namur

Proclamation faite le 16 octobre 2014

Nombre de votes valides : 443

Les candidats élus entrent en fonction dès le 1^{er} janvier 2015

74,51 voix obtenues > Membre effectif	François ELLEBOUDT Siège d'activité : Le Roulx Statut professionnel : indépendant
66,45 voix obtenues > Membre effectif	Dominique BERTRAND Siège d'activité : Maonne Statut professionnel : indépendant
57,06 voix obtenues > Membre effectif	Antoine LEROUGE Siège d'activité : Namur Statut professionnel : indépendant
51,66 voix obtenues > Membre effectif	Marc POLL Siège d'activité : Jambes Statut professionnel : indépendant
43,53 voix obtenues > Membre suppléant	Fabian LOSANGE Siège d'activité : Isnes Statut professionnel : indépendant
42,76 voix obtenues > Membre suppléant	Maurice LEBRUN Siège d'activité : Namur Statut professionnel : indépendant
41,90 voix obtenues > Membre suppléant	Jean-Paul MENTEN Siège d'activité : Loyers Statut professionnel : indépendant
33,04 voix obtenues > non élu	Luc LUYTEN Siège d'activité : Namur Statut professionnel : indépendant
32,08 voix obtenues > non élu	Jean LIARD Siège d'activité : Namur Statut professionnel : indépendant

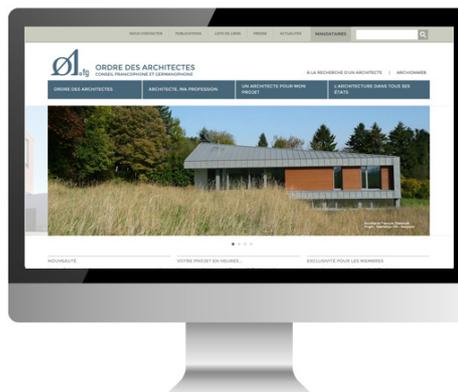
5

QUELQUES ÉVÈNEMENTS

NOUVEAU SITE INTERNET

L'Ordre revoit son site Internet tant au niveau de l'organisation que de son look. Deux nouveautés à citer : publication d'une galerie photos de projets d'architectes membres et outil de calcul des honoraires des architectes.

Mise en ligne : janvier 2014



SIGNATURE DE LA CHARTE DE COLLABORATION DURABLE DE LA RÉGIE DES BÂTIMENTS

La Régie des Bâtiments a conclu avec plusieurs organismes professionnels, dont l'Ordre des Architectes, une charte pour une collaboration durable.

La Charte sera désormais annexée au cahier des charges. Les prestataires devront la signer et se tenir au contenu de celle-ci.



PRÉSENCE AUX FOIRES & SALONS



PARTENARIATS

1. Revue « Bati-Info »

Nature du partenariat :

- rédaction de textes pour le magazine « Bati-Info » destiné au grand public



2. Événement « Week-end Maisons & Architectes »

Nature du partenariat :

- soutien logistique dans la diffusion de l'information

3. ProjeCt City, Forum des nouveaux enjeux et besoins de la ville

Nature du partenariat :

- soutien logistique dans la diffusion de l'information et
- organisation d'une conférence sur les honoraires des architectes lors du forum



4. Revue « Forum de l'immobilier »

Nature du partenariat :

- collaboration au niveau du contenu destiné aux architectes

SÉANCES D'INFORMATION AU SEIN DES FACULTÉS D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

Le Cfg-OA a organisé des séances d'information au sein des Facultés d'architecture afin d'informer les étudiants sur les démarches à effectuer après leurs études s'ils souhaitaient exercer la profession d'architecte.

Ainsi, l'Ordre a tenu des séances d'information :

- en février, dans les Facultés de l'UCL Bruxelles, Louvain-la-Neuve, Tournai, la Cambre Horta et l'UMons.
- en octobre et novembre 2014, dans les Facultés de l'UCL Tournai, Bruxelles, la Cambre Horta et l'UMons.

Les échanges avec les étudiants lors de ces séances démontrent l'intérêt de celles-ci.

ÉLECTIONS – SÉANCES D'INFORMATION

1. Séance d'information destinée aux membres restants

Nature de la séance :

- Bilan sur la législature précédente
- Rappel des missions de l'Ordre et des mandataires
- Bilan sur les différentes actions menées lors de la précédente législature

2. Séance d'information destinée aux nouveaux membres

Nature de la séance :

- Information sur les postes à pourvoir
- Information sur les missions de l'Ordre et des mandataires
- Présentation de l'Ordre et de son fonctionnement

PRESTATIONS DE SERMENT D'ÉTHIQUE DES STAGIAIRES

- Conseil de l'Ordre de Bruxelles-Capitale et du Brabant wallon

Le 31 janvier 2014
Wolubilis, à Woluwé-St.-Lambert



- **Conseil de l'Ordre de la province de Liège**

Le 16 septembre 2014
Cité Miroir, à Liège



6

LE BILAN FINANCIER

BILAN COMPARATIF

ACTIF au 31 décembre 2014 (en €)

	Codes	Exercice 2014	Exercice 2013	Changement	%
ACTIFS IMMOBILISÉS	20/28	2.011.548,05	2.201.245,30	-189.697,25	-8,62%
Immobilisations incorporelles	21	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
Immobilisations corporelles	22/27	1.967.447,23	2.155.268,81	-187.821,58	-8,71%
Terrains et constructions	22	1.559.119,14	1.651.708,59	-92.589,45	-5,61%
Installations, machines et outillage	23	144.669,14	202.928,31	-58.259,17	-28,71%
Mobilier et matériel roulant	24	134.808,33	155.556,74	-20.748,41	-13,34%
Location-financement et droits similaires	25	0,00	0,00	0,00	0,00%
Autres immobilisations corporelles	26	128.850,62	145.075,17	-16.224,55	-11,18%
Immobilisations financières	28	44.100,82	45.976,49	-1.875,67	-4,08%
Autres immobilisations financières	284/8	44.100,82	45.976,49	-1.875,67	-4,08%
Créances et cautionnements	285/8	44.100,82	45.976,49	-1.875,67	-4,08%
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	6.345.407,01	5.804.703,78	540.703,23	9,31%
Créances à plus d'un an	40/41	93.509,67	187.334,31	-93.824,64	-50,08%
Créances commerciales	40	93.509,67	187.334,31	-93.824,64	-50,08%
Autres créances	41	0,00	0,00	0,00	0,00%
Placements de trésorerie	53	1.835.133,77	1.120.688,59	714.445,18	63,75%
Valeurs disponibles	54/58	4.363.717,92	4.462.731,97	-99.014,05	-2,22%
Comptes de régularisation	490/1	53.045,65	33.948,91	19.096,74	56,25%
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	8.356.955,06	8.005.949,08	351.005,98	4,38%

BILAN COMPARATIF

PASSIF au 31 décembre 2014 (en €)

	Codes	Exercice 2014	Exercice 2013	Changement	%
CAPITAUX PROPRES + BÉNÉFICE REPORTÉ	10/15	7.132.388,64	6.969.863,93	162.524,71	2,33%
Capitaux propres	10	3.157.585,94	3.157.585,94	0,00	0,00%
Capitaux propres	100	3.157.585,94	3.157.585,94	0,00	0,00%
Bénéfice reporté	140	3.974.802,70	3.812.277,99	162.524,71	4,26%
Provisions et impôts différés	16	156.500,00	81.500,00	75.000,00	92,02%
Provisions pour risques et charges	16	156.500,00	81.500,00	75.000,00	92,02%
DETTES	17/49	1.068.066,42	954.585,15	113.481,27	11,89%
Dettes à un an au plus	42/48	1.068.066,42	953.346,50	114.719,92	12,03%
Dettes commerciales	44	415.621,64	329.489,98	86.131,66	26,14%
Fournisseurs	440/4	415.621,64	329.489,98	86.131,66	26,14%
Dettes fiscales, salariales et sociales	45	623.188,86	592.310,01	30.878,85	5,21%
Impôts	450/3	154.342,63	143.883,69	10.458,94	7,27%
Rémunérations et charges sociales	454/9	468.846,23	448.426,32	20.419,91	4,55%
Autres dettes	47/48	29.255,92	31.546,51	-2.290,59	-7,26%
Comptes de régularisations	492/3	0,00	1.238,65	-1.238,65	-100,00%
TOTAL DU PASSIF	10/49	8.356.955,06	8.005.949,08	351.005,98	4,38%

COMPTES DE RÉSULTAT COMPARATIF au 31 décembre 2014 (en €)

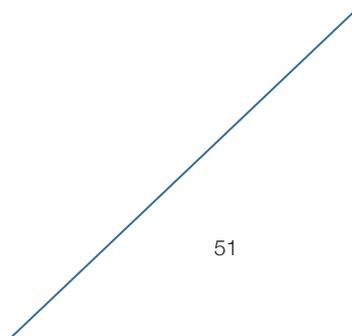
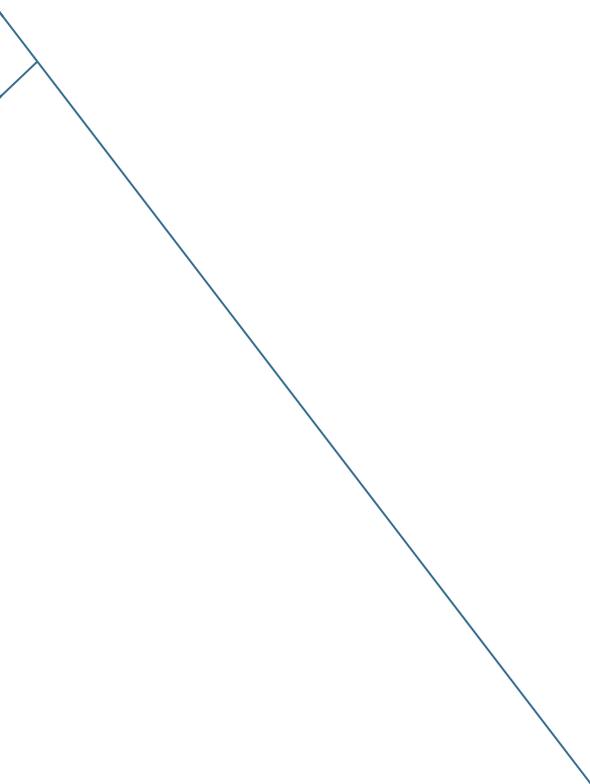
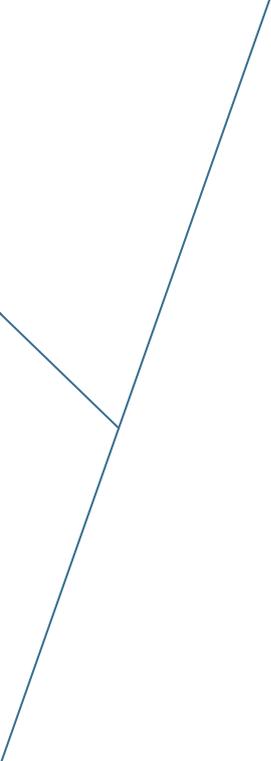
	Codes	Exercice 2014	Exercice 2013	Changement	%
Ventes et prestations	70/74	6.205.379,98	6.056.502,70	148.877,28	2,46%
Chiffre d'affaires	70	6.120.271,47	5.996.252,16	124.019,31	2,07%
Autres produits d'exploitation	74	85.108,51	60.250,54	24.857,97	41,26%
Coût des ventes et des prestations	60/64	6.088.602,88	5.836.972,34	251.630,54	4,31%
Services et biens divers	61	2.687.299,01	2.776.054,63	-88.755,62	-3,20%
Rémunérations, charges sociales et pensions	62	2.867.966,78	2.578.135,41	289.831,37	11,24%
Amortissements et réductions de valeur	630	386.929,06	374.110,87	12.818,19	3,43%
Réductions de valeur	631/4	-58.543,17	-8.432,33	-50.110,84	-594,27%
Provisions pour risques et charges	635/7	75.000,00	-20.000,00	95.000,00	475,00%
Autres charges d'exploitation	640/8	129.951,20	137.103,76	-7.152,56	-5,22%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	70/64	116.777,10	219.530,36	-102.753,26	-46,81%
Produits financiers	75	41.552,57	57.448,89	-15.896,32	-27,67%
Produits des immobilisations financières	750	41.517,40	57.435,00	-15.917,60	-27,71%
Produits des actifs circulants	751	35,17	4,46	30,71	688,57%
Autres produits financiers	752	0,00	9,43	-9,43	-100,00%
Charges financières	65	10.753,96	15.809,66	-5.055,70	-31,98%
Charges des dettes	650	10.713,34	15.708,98	-4.995,64	-31,80%
Autres charges financières	652/9	40,62	100,68	-60,06	-59,65%
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	70/65	147.575,71	261.169,59	-113.593,88	-43,49%
Produits exceptionnels	76	14.949,00	13.678,12	1.270,88	9,29%
Autres produits exceptionnels	764/9	14.949,00	13.678,12	1.270,88	9,29%
Charges exceptionnelles	66	0,00	1.758,26	-1.758,26	-100,00%
Amortissements exceptionnels	660	0,00	1.758,26	-1.758,26	-100,00%
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS	70/66	162.524,71	273.089,45	-110.564,74	-40,49%

COMPTES DE RÉSULTAT COMPARATIF au 31 décembre 2014 (en €)

	Codes	Exercice 2014	Exercice 2013	Changement	%
Résultat de l'exercice avant impôts	70/66	162.524,71	273.089,45	(110.564,74)	-40,49%
Impôts	670/3	0,00	0,00	0,00	0,00%
Résultat de l'exercice	70/68	162.524,71	273.089,45	(110.564,74)	-40,49%
Résultat de l'exercice à affecter	70/68	162.524,71	273.089,45	(110.564,74)	-40,49%

COMPTES DE RÉSULTAT COMPARATIF au 31 décembre 2014 (en €)

	Codes	Exercice 2014	Exercice 2013	Changement	%
BÉNÉFICE/PORTE À AFFECTER	70/69	3.974.802,70	3.812.277,99	162.524,71	4,26%
Bénéfice/perte de l'exercice à affecter	70/68	162.524,71	273.089,45	(110.564,74)	-40,49%
Perte/bénéfice reporté de l'ex. préc.	790	3.812.277,99	3.539.188,54	273.089,45	7,72%
RÉSULTAT À REPORTER					
Bénéfice/perte à reporter	693	3.974.802,70	3.812.277,99	162.524,71	4,26%



7

LES CONTACTS

ORDRE DES ARCHITECTES
Conseil national

rue des Chartreux, 19
1000 Bruxelles
T +32 (0)2/627 88 10
F +32 (0)2/627 88 19
conseil.national@cnoa-nroa.be

ORDRE DES ARCHITECTES
Conseil francophone et germanophone

rue du Moulin à Papier, 55
1160 Bruxelles
T +32 (0)2/643 61 00
F +32 (0)2/626 10 49
secretariat.cfgoa@ordredesarchitectes.be

CONSEIL DE L'ORDRE
Bruxelles-Capitale
& du Brabant wallon

rue du Moulin à Papier, 55
1160 Bruxelles
T +32 (0)2/626 10 40
F +32 (0)2/626 10 49
conseil.bcbw@ordredesarchitectes.be

CONSEIL DE L'ORDRE
Province de Hainaut

Résidence Le Lucidel
rue P.J. Duménil, 7/14 (6e étage)
7000 Mons
T +32 (0)65/33 81 67
F +32 (0)65/33 46 18
conseil.hainaut@ordredesarchitectes.be

CONSEIL DE L'ORDRE
Province de Liège

Quai des Ardennes, 12
4020 Liège
T +32 (0)4/342 27 60
F +32 (0)4/343 81 47
conseil.liege@ordredesarchitectes.be

CONSEIL DE L'ORDRE
Province de Luxembourg

avenue Général Patton, 148
6700 Arlon
T +32 (0)63/22 10 01
F +32 (0)63/23 20 36
conseil.luxembourg@ordredesarchitectes.be

CONSEIL DE L'ORDRE
Province de Namur

Résidence Paola
avenue Gouverneur Bovesse, 117/31
5100 Jambes
T +32 (0)81/30 25 01
F +32 (0)81/30 76 23
conseil.namur@ordredesarchitectes.be

ORDRE DES ARCHITECTES
Conseil d'appel francophone

GREFFE
c/o Greffe pénal de la Cour d'appel
Palais de Justice
Place St.-Lambert
4000 Liège

SIÈGE
Quai des Ardennes, 12
4020 Liège

INFORMATIONS

Ordre des Architectes
www.ordredesarchitectes.be

Ce rapport peut être téléchargé sur
<http://www.ordredesarchitectes.be/>

Demande d'un exemplaire imprimé :
secretariat.cfgoa@ordredesarchitectes.be

Questions sur ce rapport :
Secrétariat du Cfg-OA
T. + 32 (0)2/643.61.00
secretariat.cfgoa@ordredesarchitectes.be

Colophon

La réalisation de cette publication a été coordonnée
par le département Communication.

Éditeur responsable :
Ordre des Architectes
Conseil francophone et germanophone
Olivier Dupuis
rue du Moulin à Papier, 55
1160 Bruxelles
Belgique

Décembre 2015

ORDRE DES ARCHITECTES
CONSEIL FRANCOPHONE ET GERMANOPHONE
rue du Moulin à Papier, 55
1160 Bruxelles

www.ordre-des-architectes.be

